



SEINE MARITIME

Tous et toutes en grève et dans la rue le 19 mars !

Non au projet de loi « Ecole de la confiance » et aux réformes Blanquer

Non à la fusion des académies

Non aux suppressions de postes

Dans un contexte marqué par de nombreuses mobilisations sociales contre les mesures gouvernementales, en particulier celle des gilets jaunes, les organisations syndicales de Seine Maritime FSU, FNEC FP FO, CGTeduc'action, SUD éducation appellent les personnels de l'Éducation Nationale à être en grève massivement mardi 19 mars dans le cadre de la journée de grève interprofessionnelle, et à faire entendre leurs revendications spécifiques.

- **Retrait du projet loi Blanquer « Pour l'école de la confiance »**

Adoptée à l'assemblée le 19 février, et actuellement en discussion au Sénat, cette loi représente une attaque sans précédent contre le service public d'éducation.

L'article 1 vise à imposer une obligation de réserve qui ne figure pas dans le statut général des fonctionnaires. Il permettrait de donner un fondement légal à des mesures disciplinaires condamnant des personnels jugés coupables de critique des politiques menées. Non au devoir de réserve imposé aux enseignants !

Non aux établissements publics des savoirs fondamentaux (article 6) qui fusionnent écoles et collèges permettant ainsi de faire un pas vers un statut unique d'enseignants polyvalents premier et second degrés. La fusion écoles/collèges s'accompagnera, de fait, de la suppression de nombreux postes, dont ceux des directeurs, directrices d'école !

Alors que 97% des enfants de 3 ans sont déjà scolarisés, l'article 3 rendant la scolarisation obligatoire à 3 ans vise en fait à obliger les municipalités à financer les écoles maternelles privées. Nous disons : argent public exclusivement à l'école publique !

Non à la remise en cause de l'école maternelle avec la possibilité laissée aux parents de scolariser leurs enfants jusqu'à 6 ans dans des « jardins d'enfants » plutôt qu'à l'école publique.

Non à la remise en cause de la formation initiale : la loi permettra la création d'un vivier de contractuels composé d'AED-professeurs, jetables à tout moment en lieu et place d'enseignants fonctionnaires. Titularisation des personnels précaires !

A travers l'article 9 et sous couvert de pilotage par l'évaluation, c'est la mise en concurrence des établissements, la pression sur les enseignants et leurs pratiques pédagogiques.

- **Retrait des réformes du baccalauréat, du lycée, des lycées professionnels et de Parcoursup qui aboutissent à un lycée toujours plus injuste et inégalitaire !**

- **NON aux suppressions de postes.**

179 postes supprimés dans les collèges et les lycées de l'académie. Les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves se dégradent continuellement. Déterminés à ne pas accepter, les collègues se mobilisent partout, en collège comme en lycée.

Les postes créés dans les écoles ne sont pas suffisants pour financer le dédoublement des classes de CE1 en REP, qui se fait sur des écoles hors REP, rurales, et des autres niveaux d'enseignement dans les écoles REP.

NON à la fusion des académies

M. Blanquer a annoncé l'arrêt des fusions des académies. Seule la fusion des académies de Rouen et Caen reste en chantier. Nos organisations syndicales s'opposent à cette fusion qui éloigne les centres de décisions des lieux d'enseignement, et va détériorer les conditions de travail des personnels administratifs des deux rectorats.

Les personnels du rectorat refusent la fusion, ils se battent, ils ont raison !

Les représentants des personnels ont boycotté le CHSCTA du 5 mars et le CTA du 6 mars pour protester contre cette fusion

**Ça suffit ! Tous en grève
mardi 19 mars !**

ROUEN

10h cours Clémenceau. Rendez-vous derrière la banderole Education.

LE HAVRE

9h AG éducation (FRANKLIN) 10h départ Manif éducation (FRANKLIN)

DIEPPE

10h30 rond point avenue Pasteur

Assemblée générale EN à 14 h salle Ostermeyer à Rouen, mairie annexe Pasteur près de la préfecture.